

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe de la CFDT

Le secteur du bâtiment est l'un des principaux producteurs de gaz à effet de serre en France, contribuant au quart des émissions. C'est aussi le secteur le plus énergivore, absorbant à lui seul 45 % de la consommation énergétique nationale.

Dans sa fonction logement, la plus importante, il répond à l'un des besoins les plus élémentaires de la population française, d'une manière encore largement imparfaite puisque 300 000 sans-abris en sont exclus et que 4 millions de personnes souffrent de mal-logement. Il y a donc une ardente nécessité à passer à la vitesse supérieure pour assurer un développement de ce secteur garantissant la durabilité du bâti et un logement décent et économe pour l'ensemble de nos concitoyens.

Afin de répondre à ces impératifs multiples, environnementaux, économiques et sociaux, la transversalité s'est imposée dans la construction de cet avis qui a su relever le défi de la complexité pour trouver le seul chemin possible : celui d'une transition à la fois juste et ambitieuse.

La CFDT se félicite tout particulièrement, qu'au-delà des préconisations techniques utiles pour massifier les travaux, simplifier les procédures, mieux normer les solutions innovantes, l'adaptabilité du bâtiment, en particulier des logements, à toutes et tous en fonction des âges de la vie, ait pu être posée en principe de rénovation dans un objectif de durabilité réelle et d'inclusion.

Nous partageons l'objectif d'une meilleure coordination des opérations publiques et privées en proximité dans un objectif de massification et par un regroupement des points d'accès aux aides publiques.

Enfin, l'enjeu de l'attractivité des métiers contribuant à la rénovation et à la réhabilitation est pour la CFDT une condition indispensable de la réussite d'une politique ambitieuse de rénovation et nous soutenons la préconisation portant sur la nécessité d'intensifier le dialogue social en matière d'emploi, de conditions de travail et de rémunération. Il convient également de mener un vrai dialogue social dans les territoires pour développer et gérer les compétences nécessaires au niveau des bassins d'emploi. « Vivre et travailler au pays » reste pour la CFDT un ressort important de l'attractivité des métiers et de la vitalité des territoires.

La CFDT remercie le rapporteur pour son écoute et son esprit de construction et a voté cet avis parce qu'avec ses partenaires du pacte du pouvoir de vivre, la CFDT met au cœur de son projet de société l'accès de toutes et tous à un logement durable et de qualité. Cet objectif ne peut être atteint sans des investissements publics massifs qui assurent d'abord aux plus précaires et aux plus modestes une transition prise en charge par la solidarité nationale. L'avis a su trouver la voie de cette ambition en proposant de réunir toutes les conditions indispensables sous un délai rapide avant d'organiser par la loi la rénovation générale efficiente qui s'impose. C'est un point d'équilibre incontournable pour l'acceptabilité et l'efficacité d'une telle politique.